



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036920

HAL Id: hceres-02036920

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036920>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Informatique

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007513

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
55 Avenue de Paris, 75038 Versailles.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Informatique* de l'Université Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) propose une formation scientifique en informatique basée sur des compétences aussi bien théoriques que pratiques. La première année est intégrée dans un portail *Sciences*, permettant des réorientations vers d'autres mentions scientifiques, notamment les *Mathématiques* ou la *Physique*, jusqu'à la fin du semestre 2, voire du semestre 3. Une large part de la formation est donc laissée aux compétences de base en mathématiques.

La licence *Informatique* est principalement orientée vers la poursuite d'études en master, comme ceux proposés au sein de l'UVSQ. Néanmoins, une réorientation en licence professionnelle ou une insertion professionnelle directe sont possibles. Il est également proposé un accompagnement spécifique aux étudiants qui souhaitent préparer une entrée dans une grande école.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Informatique* de l'UVSQ est intégrée à un portail *Sciences* au niveau de la première année. Le premier semestre est ainsi fortement mutualisé avec les mentions *Mathématiques*, *Physique* ou même *Chimie*. Le deuxième semestre est bi-disciplinaire mathématiques et informatique. Le choix de la mention se fait au semestre 3. La spécialisation progressive est ainsi respectée. Les informations données sont contradictoires quant à l'existence ou non de plusieurs parcours : les fiches pédagogiques ne parlent que d'un parcours unique *Informatique* ; la fiche d'autoévaluation mentionne la suppression de tous les parcours pour ne conserver que ce parcours *Informatique*, et fait état d'une double licence *Mathématiques-Informatique* ; enfin l'annexe descriptive du diplôme indique trois parcours, *Informatique*, *Mathématiques-Informatique* et *Sciences pour l'ingénieur-Informatique*. La structure des enseignements, telle qu'elle apparaît sous la forme d'une liste d'intitulés d'unités, correspond aux objectifs affichés par la formation dans le cas d'un parcours *Informatique*. Néanmoins, ce point est difficile à évaluer avec précision sans aucune autre information sur le contenu des unités, des intitulés comme « Fondements de l'informatique 1, 2 et 3 » restant bien vagues. 12 ECTS sont réservés à l'enseignement des langues étrangères, et 12 ECTS à la culture générale, sous la forme d'unités à choisir parmi une liste assez large. Toutefois, on regrette qu'il n'apparaisse pas clairement une réflexion qualitative sur la progression dans l'apprentissage des langues, mais seulement une approche quantitative sur le nombre d'ECTS, et qu'aucune information ne soit donnée sur les unités d'ouverture réellement suivies par les étudiants, ce qui permettrait de mieux apprécier la réalité de la diversité de l'offre. Enfin, le choix d'avoir des semestres à plus de 30 ECTS conforte le sentiment que les unités d'ouverture n'ont pas été intégrées au projet pédagogique de la licence mais plaquées sur une structure disciplinaire.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en œuvre dans le cadre du portail *Sciences* au niveau du premier semestre, et des séances de soutien entre les deux sessions sont organisées. Le dossier est assez lacunaire sur le suivi des étudiants en difficulté dans les années suivantes. Ainsi, il n'est pas fait mention d'un accueil spécifique pour les étudiants extérieurs intégrant directement la L2 ou la L3 (pour la L3, au moins 10 étudiants par an sur la période 2008-2011, avant de chuter à un seul étudiant pour l'année 2011-2012), et le taux d'étudiant validant leur diplôme en L3, autour de 50 %, n'est pas très bon. On note l'accompagnement proposé aux bons étudiants souhaitant tenter une entrée dans une grande école dans le cadre des admissions parallèles. Des entrées ont été réussies à ParisTech ou l'ENS (rue d'Ulm), mais aucune donnée chiffrée précise n'est fournie.

Les étudiants diplômés de la licence *Informatique* de l'UVSQ peuvent intégrer les deux masters en informatique proposés au sein de l'UVSQ, mais un certain nombre d'entre eux choisissent un master dans une autre université. Un des objectifs de l'équipe de pilotage, pour les années à venir, est d'ailleurs de tenter de conserver les meilleurs étudiants dans les masters de l'UVSQ. Cependant, comme aucune information chiffrée n'est donnée, ni sur les choix des étudiants ni sur leur réussite en master, même au sein de l'UVSQ, une évaluation objective des poursuites d'études à l'issue de la formation n'est pas possible.

La formation est pilotée par le chef du département informatique, le responsable de la licence et les responsables d'année. Aucun conseil de perfectionnement ou organe similaire n'est mis en place. L'évaluation des enseignements n'a été mise en place qu'en 2012 et aucune information n'est donnée sur la manière dont les résultats devraient être utilisés. Les informations statistiques sur l'origine des étudiants ne sont connues qu'au niveau du portail *Sciences* en L1, mais aucune information plus précise n'est ensuite ajoutée pour la licence d'*Informatique*. Cela est regrettable, d'autant qu'avec des effectifs variant entre 40 et 60 étudiants en L2 et L3, il est relativement aisé de suivre les promotions. Enfin, la baisse du nombre d'étudiants intégrant directement la L3, qui est passé d'un gros quart de la promotion à moins de 10 %, n'est pas du tout discutée, ni le taux de réussite en L3 qui n'est pas très élevé (50 %).

- Point fort :

- Accompagnement des étudiants souhaitant préparer une entrée dans une grande école.

- Points faibles :

- Absence de données chiffrées sur les poursuites d'études ou l'insertion professionnelle des étudiants.
- Absence d'information sur le contenu des unités d'enseignement.
- Procédure d'analyse des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants insuffisante.
- Absence d'un conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place un suivi des cohortes d'étudiants, au moins dans leurs trajectoires universitaires au sein de l'Université, ce qui pourrait permettre d'évaluer la pertinence des options offertes en L3 pour la découverte des masters et de mieux suivre la réussite des étudiants intégrant directement la licence en L2 ou en L3 ; de décliner le contenu des unités d'enseignements, en termes de compétences et de savoirs ; de prévoir dans le pilotage une analyse des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants et enfin de prévoir un organe de pilotage et d'observation de la licence comme un conseil de perfectionnement.



Observations de l'établissement

N° demande : LI-S3LI150007513

Domaine : STS

Niveau : Licence

Mention : Informatique

Observation (s) :

C2i en ligne sur l'établissement.

Possibilité d'inscription et de certification en Licence.

Aide à la réussite : TD de soutien en S1 mis en place 3 semaines après la rentrée; tutorat sur la base du volontariat en Licence.

Clairement, le nombre d'inscrits pédagogiques en L3 informatique note une baisse significative depuis 2011.

Cette baisse d'effectif est due au fait que depuis 3 ans l'équipe pédagogique est beaucoup plus sélective quant à l'intégration en troisième année d'étudiants venant d'une autre formation que le L2 informatique de l'UVSQ, notamment de l'étranger (Maghreb et Afrique noire).

Cette nouvelle politique d'admission en L3 est liée au taux de réussite des précédentes années (entre 2008-2010) au diplôme qui est de 56% en moyenne.

Enfin, les résultats de l'évaluation des enseignements mise en place depuis 2012 permet à chaque enseignant d'améliorer le contenu et la forme de ses enseignements en intégrant les remarques et les attentes des étudiants.